



Contrat d'engagement « Fraises Bio » saison 2017

entre l'adhérent des Paniers Marseillais
et

Loïc Péré 199, chemin de Charenton 30800 St Gilles – 06 98 42 01 03

Panier de Notre-Dame du Mont - Cours Julien

- Loïc Péré s'engage à livrer ses fraises une fois par semaine,
- **pendant 4 semaines : les mercredis 19 avril, 26 avril, 3 mai et 7 mai** au lieu et à l'heure de distribution du panier de légumes (dans la limite de sa production et donc des conditions climatiques).
- Le prix est fixé à 3,50 euros la barquette (250-300g).

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Email: Téléphone:

- L'adhérent s'engage à commander au minimum une barquette durant la période du contrat, aux dates suivantes :
- **(Cochez LA ou LES dates qui vous intéressent et la quantité souhaitée)**

Le 19 avril : je commande barquette(s)

Le 26 avril : je commande barquette(s)

Le 3 mai : je commande barquette(s)

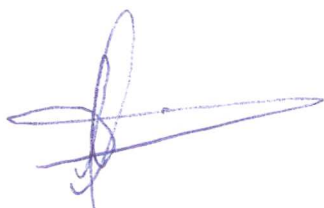
Le 10 mai : je commande barquette(s)

Règlement :

Je règle par chèque, à l'ordre de Loïc Péré.

Soit barquettes * 3.50 euros = euros

Date :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Signature du producteur

Signature de l'adhérent